

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-quinzième session**

Bangkok, 27-31 mai 2019

Point 4 j) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen de la mise en œuvre du Programme de
développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le
Pacifique : statistiques****Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de
statistique pour l'Asie et le Pacifique sur les travaux de sa
quatorzième session***Résumé*

La quatorzième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue à Incheon (République de Corée) les 26 et 27 novembre 2018. Au cours de la session, le Conseil a examiné les activités et les réalisations de l'Institut en 2018, le programme de travail et le plan financier pour 2019 et les orientations du plan stratégique pour 2020-2024, ainsi que les ressources administratives et financières dont il dispose.

Se félicitant des résultats obtenus par l'Institut en 2018, le Conseil s'est inquiété du fait qu'un certain nombre de postes seraient vacants début 2019 et a reconnu qu'il fallait modifier le programme de travail et le plan financier pour 2019 en raison de la pénurie de personnel. Il a demandé que tous les postes de chargés de cours vacants soient pourvus dès que possible. Le Conseil a également demandé au secrétariat de respecter les vues du gouvernement du pays hôte concernant sa contribution financière aux postes de statisticiens/chargés de cours de l'Institut, qui devraient être uniquement de la classe P-3.

Le Conseil a recommandé que l'on tienne compte des éléments suivants dans l'élaboration du plan stratégique pour 2020-2024 : l'amélioration de l'efficacité des stages ; l'impact de l'apprentissage en ligne ; l'analyse de l'offre et de la demande ; l'utilisation des compétences nationales ; la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux besoins à court terme ; la souplesse dans les modalités d'exécution et la mobilisation des compétences dans les domaines hautement spécialisé et l'amélioration du ciblage et de l'effet multiplicateur et l'exécution en partenariat avec des établissements nationaux de formation et d'autres partenaires de développement.

* ESCAP/75/L.1.

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

1. Se déclarant préoccupé par le fait que la documentation de la quatorzième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique n'était disponible que sept jours ouvrables avant la session, le Conseil prie le secrétariat de respecter strictement à l'avenir la règle des six semaines régissant la publication des documents.

2. Se félicitant des résultats obtenus par l'Institut en 2018, le Conseil d'administration note avec préoccupation la vacance d'un certain nombre de postes prévue au début de 2019.

3. Le Conseil d'administration reconnaît la nécessité de modifier le programme de travail et le plan financier pour 2019 en raison du manque de personnel. Il demande également que tous les postes de chargés de cours vacants soient pourvus dès que possible. À la suite de la proposition faite par le Directeur de l'Institut au cours de la session, les membres du Conseil ont fait les observations suivantes :

a) Le représentant du Japon a demandé que tous les stages financés par l'Agence japonaise de coopération internationale se déroulent comme prévu. Si nécessaire, on pourrait envisager de faire appel à des consultants pour combler le manque de services d'expert ;

b) Le représentant de la République de Corée a demandé que l'Institut consacre, comme prévu, un stage aux mégadonnées utiles pour les objectifs de développement durable, suivant les mêmes modalités de partenariat qu'en 2018 ;

c) Le représentant de la Malaisie a proposé d'accueillir et de financer un stage national en 2019, suivant les mêmes modalités de partenariat qu'en 2018.

4. Le Conseil d'administration prie le Directeur de lui soumettre d'ici à la mi-décembre 2018, pour examen et approbation, une version révisée du programme de travail et du plan financier pour 2019 prenant en compte les observations formulées.

5. Le Conseil d'administration prie le secrétariat de respecter les vues du gouvernement du pays hôte à propos de sa contribution financière à l'Institut pour les postes de statisticien/chargé de cours, qui devraient être uniquement de la classe P-3. À cet égard, le représentant du Japon demande au secrétariat de présenter un plan de dépenses pour 2019 avant la fin de 2018.

6. Le Conseil d'administration recommande que l'on tienne compte des éléments suivants dans l'élaboration du plan stratégique pour 2020-2024 : l'amélioration de l'efficacité des stages ; l'impact de l'apprentissage en ligne ; l'analyse de l'offre et de la demande ; l'utilisation des compétences nationales ; la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux besoins à court terme ; la souplesse dans les modalités d'exécution et la mobilisation des compétences dans les domaines hautement spécialisés ; l'amélioration du ciblage et de l'effet multiplicateur et l'exécution en partenariat avec des établissements nationaux de formation et d'autres partenaires de développement.

7. Le Conseil d'administration convient de créer un petit groupe de travail composé de membres du Conseil chargé de rédiger un avant-projet de plan stratégique pour 2020-2024, qui servira pour les consultations ultérieures avec le Conseil et le cas échéant avec les membres du Réseau pour la coordination

de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique, les organisations sous-régionales et d'autres parties prenantes importantes.

8. Le Conseil d'administration approuve le rapport sur l'examen de la mise en œuvre du plan stratégique pour 2015-2019, qui figure dans le document ESCAP/SIAP/GC/2018/4 relatif à l'élaboration du plan stratégique de l'Institut de statistique pour 2020-2024, en prenant note de la nécessité de poursuivre l'analyse des évaluations des participants et des demandes des pays.

9. Le Conseil d'administration relève l'intérêt de disposer de suffisamment de temps pour examiner les projets de recommandation et de décision et prie le secrétariat d'en tenir compte lors de l'établissement du calendrier des sessions futures.

10. Le Conseil d'administration décide que sa quinzième session se tiendra à Chiba (Japon) en décembre 2019.

II. Compte rendu des travaux

A. Questions découlant de la treizième session du Conseil d'administration

(Point 2 de l'ordre du jour)

11. Le Conseil d'administration était saisi du document consacré aux questions découlant de sa treizième session (ESCAP/SIAP/GC/2018/1). Il a pris note avec satisfaction des mesures mises en œuvre et de l'état d'avancement des questions dont l'Institut avait rendu compte.

12. Un représentant a déclaré que l'approbation de stages sur la statistique officielle devait être examinée plus avant au regard des priorités et des ressources des pays et que cette question n'était pas une priorité immédiate.

B. Rapport du Directeur de l'Institut

(Point 3 de l'ordre du jour)

13. Le Conseil d'administration était saisi du rapport du Directeur de l'Institut (ESCAP/SIAP/GC/2018/2). Le Directeur a présenté les principaux résultats et réalisations de l'Institut en 2018 ainsi qu'une synthèse de sa situation financière et administrative, en soulignant la nécessité de traiter les problèmes concernant les résultats de la formation en ligne et le manque de statisticiens/chargés de cours.

14. Le Directeur a traité des principaux résultats obtenus et des stratégies de mise en œuvre utilisées et a déclaré que l'Institut s'était principalement concentré en 2018 sur l'exécution d'activités de formation à la production de statistiques de qualité sur les indicateurs de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et sur la modernisation des processus de production statistique pour améliorer la capacité des pays membres. On s'était également efforcé de renforcer les partenariats pour la réalisation d'activités de formation au sein d'établissements de formation nationaux et sous-régionaux et d'élargir le réseau de spécialistes-conseils pour assurer les stages offerts par l'Institut.

15. À la date du 30 septembre 2018, l'Institut avait organisé 16 stages de formation, ateliers et séminaires qui avaient bénéficié à 2 036 participants originaires de 72 pays. Des ateliers et des séminaires avaient également porté sur des questions institutionnelles, notamment la participation des parties

prenantes et l'élaboration de stratégies nationales pour le développement de la statistique. Le Directeur a informé le Conseil d'administration que les résultats obtenus au cours de l'année étaient conformes au plan stratégique de l'Institut et à l'approbation donnée par le Conseil à ses sessions précédentes.

16. La collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dans le cadre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales avait été un partenariat essentiel pour l'Institut. Dans ce contexte, celui-ci a continué de mener des activités au titre du volet formation du Plan d'action régional pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales en Asie et dans le Pacifique.

17. L'Institut avait organisé des programmes de formation en collaboration avec le Département malaisien de statistique, le Bureau de statistique de la République de Corée et le Gouvernement japonais. Il avait également mené à bien des programmes de formation en collaboration avec d'autres organismes internationaux.

18. Le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique avait également joué un rôle clef en faveur de la collaboration entre les partenaires de formation de la région. Il avait tenu sa quatrième réunion à Chiba (Japon) le 12 septembre 2018. Il avait étudié et approuvé la création et le mandat du sous-groupe chargé de la formation aux statistiques ventilées par sexe, passé en revue les résultats d'une évaluation des besoins de formation et traité des questions relatives à l'approbation des stages de formation à la statistique officielle.

19. L'Institut avait donné un degré de priorité plus élevé à l'amélioration des systèmes d'apprentissage en ligne et du matériel de formation et avait poursuivi la reconfiguration de sa plateforme d'apprentissage en ligne en 2018. Il avait aussi continué de passer en revue les formations et le matériel didactique dans le but d'améliorer ce matériel et son utilisation.

20. Le Directeur a abordé les questions de gestion et d'administration, en commençant par les ressources humaines, et indiqué que la dotation en effectifs de base de l'Institut consistait en 10 postes à temps plein, dont six de la catégorie des administrateurs : un directeur (D-1), un directeur adjoint (P-5), un statisticien/chargé de cours principal (P-5), un statisticien/chargé de cours (P-4) et deux statisticiens/chargés de cours (P-3). Les quatre autres fonctionnaires appartenaient à la catégorie des services généraux : un assistant à la formation (G-6), un assistant administratif (G-6), un assistant à la gestion des programmes (G-5) et un assistant de secrétariat (G-5). Le Directeur a ajouté que les chargés de cours des classes P-4 et P-3 avaient démissionné. Le statisticien/chargé de cours principal de la classe P-5 quitterait également son poste d'ici à la fin de 2018. L'Institut disposerait alors d'un directeur (D-1), d'un directeur adjoint (P-5) et de quatre fonctionnaires d'appui à compter de janvier 2019.

21. Le représentant du Japon, rappelant les délibérations sur cette question lors de la treizième session du Conseil d'administration a : a) réaffirmé la position du Gouvernement japonais selon lequel le Conseil n'avait pas approuvé l'affectation d'un statisticien/chargé de cours principal (P-5) et d'un statisticien/chargé de cours (P-4) et n'avait reçu aucune explication quant aux incidences financières concernant ces postes ; b) réaffirmé que les effectifs de l'Institut ne pouvaient être constitués que de statisticiens/chargés de cours de la classe P-3 et c) donné des précisions sur les communications entre le Gouvernement japonais et le secrétariat à cet égard, à savoir que le Gouvernement japonais n'avait pas été en mesure d'accepter les propositions du secrétariat visant à maintenir les postes P-5 et P-4, à geler le recrutement pour

un poste P-3 vacant et/ou à répartir le coût de l'un des postes entre les contributions en espèces du Gouvernement japonais et des autres États membres.

22. Le Conseil d'administration a été informé de l'état d'avancement du processus de recrutement de deux statisticiens/chargés de cours de la classe P-3.

23. S'agissant des ressources financières, le Directeur a indiqué qu'à la date du 30 septembre 2018, le solde des fonds de l'Institut s'élevait à 4 075 107 dollars, calculé comme suit : un montant total des recettes de 2 286 862 dollars, moins les dépenses s'élevant à 1 725 628 dollars, plus le solde des fonds de 3 513 873 dollars au 1^{er} janvier 2018.

C. Programme de travail et plan financier pour 2019

(Point 4 de l'ordre du jour)

24. Le Conseil d'administration était saisi du programme de travail et du plan financier pour 2019 (ESCAP/SIAP/GC/2018/3).

25. Les stages de formation, les ateliers et les séminaires, les activités de perfectionnement et le calendrier indicatif proposés pour 2019 conformément au plan stratégique figuraient à l'annexe II du présent rapport. Le Directeur a déclaré qu'en raison du manque de chargés de cours dès le début de 2019 et du fait que leur entrée en fonctions et leur orientation pourraient prendre jusqu'à six mois, il ne serait pas possible d'organiser certains stages en 2019 ; aussi a-t-il demandé que l'annexe II soit modifiée.

26. Le représentant de la République de Corée a demandé que le stage sur les mégadonnées se tienne au premier semestre de 2019 en République de Corée suivant le même modèle qu'en 2018.

27. Le représentant de la Malaisie a déclaré que pour les stages à l'échelon des pays, le Gouvernement malaisien pourrait continuer de contribuer aux dépenses locales, en plus du coût des chargés de cours le cas échéant.

28. Le représentant du Japon a indiqué que le stage sur l'analyse statistique des indicateurs des objectifs de développement durable ventilés pour les politiques de développement inclusif ne pouvait pas être retardé et devait être organisé comme prévu, car le processus de présentation des candidatures et de désignation des participants était déjà en cours. Il a demandé à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) d'achever le recrutement des chargés de cours dès que possible. Si l'Institut rencontrait encore des difficultés pour assurer le stage après le lancement du processus de recrutement, le Gouvernement japonais pourrait envisager d'apporter un appui financier pour le recrutement de consultants, si nécessaire.

29. Le Conseil d'administration a examiné le programme de travail et le plan financier de l'Institut à la lumière des effectifs disponibles. Il a prié le Directeur de présenter une version révisée du programme de travail pour 2019 d'ici à la mi-décembre 2018, compte tenu des recommandations du Conseil.

30. Le Conseil d'administration a recommandé que l'on tienne compte, dans la planification des stages de formation, de la demande des pays, notamment des similarités entre les groupes de pays, ainsi que de l'apport éventuel de ressources par les pays.

31. En relevant le rapport coût-efficacité de cette modalité, un représentant a demandé que la formation en ligne se poursuive, tout en soulignant qu'il fallait

l'améliorer de manière à assurer davantage d'interaction entre les participants et les formateurs.

32. Un représentant a demandé d'orienter davantage les stages de formation vers la pratique et d'offrir aux pays une plateforme pour l'échange des données d'expérience.

33. Le Conseil d'administration a recommandé que les États membres mettent à la disposition de l'Institut des spécialistes-conseils et/ou du personnel détaché possédant les compétences voulues pour l'aider à mettre en œuvre ses programmes de formation.

34. Le Conseil d'administration a relevé la nécessité d'analyser de manière approfondie les résultats des formations dispensées, y compris l'évaluation des stages de formation par les divers participants.

35. Le représentant du Japon a demandé aux États membres de donner la priorité à la participation aux trois stages financés par l'Agence japonaise de coopération internationale décrits dans l'enquête menée en 2019 par cette dernière sur les besoins de formation.

36. Le représentant du Japon a informé le Conseil d'administration que le Gouvernement japonais apporterait une contribution en nature équivalant à environ 88 000 dollars pour la mise en place de la base de données sur les ressources de formation.

37. Le Conseil d'administration a demandé que l'Institut rende compte des travaux du Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique lors des futures sessions du Conseil en sa qualité de secrétariat du Réseau.

38. Le représentant du Japon, dubitatif à propos de la différence entre les postes de la classe P-3 et ceux de la classe P-4, a réaffirmé la position du Gouvernement japonais en ce qui concernait la composition des effectifs, précisant que tout recrutement à la classe P-4 ne s'accompagnerait d'aucun financement pour les postes concernés. Il a également déclaré qu'il était difficile de comprendre le besoin de fonctionnaires des classes P-5 et P-4 à l'Institut, le Directeur, le Directeur adjoint et les agents des services généraux mis à part, et que le Japon ne financerait que les chargés de cours de la classe P-3. Il a demandé à l'Institut de présenter un plan de dépenses pour 2019 d'ici à la fin de 2018.

39. Le secrétariat a appelé l'attention sur le paragraphe 18 des statuts de l'Institut, qui ne précisait pas la structure des effectifs, mais stipulait simplement que l'Institut « a un directeur et un personnel propre » (résolution 67/13 de la Commission), et sur le fait que la gestion de tous les instituts régionaux de la Commission était confiée à la CESAP. La nécessité d'engager au moins deux fonctionnaires de la classe P-4 s'expliquait par l'évolution du cadre de la statistique officielle, notamment l'utilisation de nouvelles sources de données et des nouvelles technologies et l'importance accrue de domaines spécialisés comme les statistiques de l'environnement. Dans le même temps, engager des fonctionnaires de la classe P-3 possédant les compétences et les qualifications nécessaires pour répondre effectivement aux besoins de l'Institut s'était révélé de plus en plus difficile ces dernières années.

40. Les membres du Conseil d'administration ont demandé au secrétariat de respecter les vues du Gouvernement du Japon, pays hôte de l'Institut, tout en

proposant de renforcer les ressources en personnel de ce dernier à l'aide de compétences externes et par la mobilisation de fonds supplémentaires.

D. Programme de travail pour l'élaboration du plan stratégique de l'Institut pour 2020-2024

(Point 5 de l'ordre du jour)

41. Le Conseil d'administration était saisi du document relatif à l'élaboration du plan stratégique de l'Institut pour 2020-2024 (ESCAP/SIAP/GC/2018/4).

42. Le Directeur a exposé dans ses grandes lignes la procédure retenue pour l'élaboration du plan stratégique pour 2020-2024 qui sera soumis à l'examen du Conseil d'administration. Il a décrit comment l'évolution du développement de la statistique depuis l'adoption en 2015 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable s'accordait avec le mandat et le rôle de l'Institut.

43. Le représentant du Japon a déclaré que toute contribution future en espèces du Gouvernement japonais serait subordonnée à la condition que l'Institut soit doté de quatre statisticiens/chargés de cours de la classe P-3 et organise des stages en collaboration avec l'Agence japonaise de coopération internationale d'une durée de quatre mois, de deux mois et de six semaines.

44. Un représentant a demandé l'organisation d'activités de formation portant sur des sujets tels que : a) le calcul des indicateurs des objectifs de développement durable ; b) le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et c) le Modèle générique du processus de production statistique. Il a également souhaité une session supplémentaire de formation des formateurs pour renforcer l'effet multiplicateur de la formation.

45. Un représentant a demandé que le plan stratégique pour 2020-2024 soit distribué aux États membres pour appeler leurs observations et pour aider les bureaux nationaux de statistique à obtenir des fonds pour les statistiques officielles.

46. Un représentant a souligné la nécessité de suivre en permanence les besoins des États membres et a suggéré que le plan stratégique soit réexaminé tous les deux ans dans cette optique. Il a également demandé à l'Institut d'élaborer des directives sur la conception des stages de formation et la gestion des organismes nationaux de statistique.

47. Un représentant a demandé d'inscrire dans le plan stratégique pour 2020-2024 des activités de formation sur les registres des entreprises, les statistiques agricoles et rurales, les comptes nationaux et régionaux trimestriels et les outils de l'assurance qualité, ainsi que la formation à la gestion.

48. Un représentant a demandé l'adoption d'une démarche systématique pour l'organisation d'une série de stages de formation sur le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Il a également souhaité le partage rapide de l'information sur la poursuite de l'élaboration du plan stratégique pour 2020-2024.

49. Le Conseil d'administration a reconnu la nécessité de poursuivre les consultations, y compris en présentiel, sur l'orientation du plan stratégique pour 2020-2024, à la lumière des diverses demandes exprimées par les États membres.

50. Le Conseil d'administration est convenu de créer un petit groupe de travail composé de certains de ses membres pour poursuivre l'élaboration du plan stratégique et de demander au secrétariat d'établir un calendrier y relatif.

E. Questions diverses

(Point 6 de l'ordre du jour)

51. Le Conseil d'administration a débattu de la nécessité de disposer de suffisamment de temps pour examiner les projets de recommandation et de décision formulés à ses sessions.

F. Date et lieu de la quinzième session du Conseil d'administration

(Point 7 de l'ordre du jour)

52. Le Conseil d'administration était saisi d'un document portant sur la date et le lieu proposés pour sa quinzième session (ESCAP/SIAP/GC/2018/5).

G. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur sa quatorzième session

(Point 8 de l'ordre du jour)

53. Le 27 novembre 2018, le Conseil d'administration a examiné la section I du présent rapport et adopté les recommandations et décisions. Il a été décidé que le secrétariat communiquerait les recommandations et décisions au Conseil par courrier électronique et que toute demande de révision serait transmise au secrétariat avant le 6 décembre 2018.

54. Il a été convenu que le Directeur de l'Institut, qui était chargé d'assurer le secrétariat du Conseil d'administration, établirait le rapport complet du Conseil sur les travaux de sa quatorzième session pour soumission à la Commission à sa soixante-quinzième session.

III. Organisation de la session

A. Ouverture, durée et organisation de la session

55. La quatorzième session du Conseil d'administration s'est tenue à Incheon (République de Corée) les 26 et 27 novembre 2018. Le Directeur de l'Institut a officiellement ouvert la session.

B. Participation

56. Ont participé à la session les représentants du Gouvernement du Japon, pays hôte, et de cinq des sept membres élus du Conseil d'administration : Chine ; Fédération de Russie ; Pakistan ; Philippines et République de Corée. L'Inde et Vanuatu n'ont pas pu envoyer de représentant à la session.

57. Les représentants des membres et membres associés de la Commission ci-après ont participé à la session en qualité d'observateurs : Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Malaisie ; République démocratique populaire lao ; Thaïlande et Viet Nam.

58. Des représentants de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et de l'Organisation internationale du Travail ont assisté à la session en qualité d'observateurs.

C. Élection du Bureau

59. Le Conseil d'administration a élu le Bureau ci-après par acclamation :

Présidente : M^{me} Lisa Grace Bersales (Philippines)

Vice-Président : M. Hitoshi Yokoyama (Japon)

D. Ordre du jour

60. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions découlant de la treizième session du Conseil d'administration.
3. Rapport du Directeur de l'Institut.
4. Programme de travail et plan financier pour 2019.
5. Programme de travail pour l'élaboration du plan stratégique de l'Institut pour 2020-2024.
6. Questions diverses.
7. Date et lieu de la quinzième session du Conseil d'administration.
8. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur sa quatorzième session.

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/SIAP/GC/2018/1 (en anglais seulement)	Matters arising from the thirteenth session of the Governing Council	2
ESCAP/SIAP/GC/2018/2 (en anglais seulement)	Report of the Director of the Statistical Institute for Asia and the Pacific to the Governing Council at its fourteenth session	3
ESCAP/SIAP/GC/2018/3 (en anglais seulement)	Work programme and financial plan of the Institute for 2019	4
ESCAP/SIAP/GC/2018/4 (en anglais seulement)	Formulation of the 2020–2024 Statistical Institute’s strategic plan	5
ESCAP/SIAP/GC/2018/5 (en anglais seulement)	Proposed dates of and venue for the fifteenth session of the Governing Council	7
ESCAP/SIAP/GC/2018/6	Rapport du Conseil d’administration de l’Institut de statistique pour l’Asie et le Pacifique sur sa quatorzième session	
<i>Distribution limitée</i>		
ESCAP/SIAP/GC/2018/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/SIAP/GC/2018/L.2 (en anglais seulement)	Draft report	8

Annexe II*

Programme de travail et plan financier pour 2019

Objectif A – Amélioration des connaissances et des compétences dont disposent les fonctionnaires et les statisticiens pour produire, traiter, analyser et gérer des statistiques officielles de qualité en vue de contribuer à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation d’objectifs de développement durable et ouvert à tous

(en dollars des États-Unis)

Produits et activités principales	1 ^{er} semestre 1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	Coût estimé pour l’ISAP	Estimation des ressources manquantes	Partenaires (contributions en nature)
A1. Organisation de stages de formation sur les fondements des statistiques officielles					
A1.1. Stages de formation ISAP-JICA sur l’analyse statistique des indicateurs ventilés des objectifs de développement durable pour des politiques de développement inclusif ^a	x		15 000	415 000	JICA, conseillers techniques
A1.2. ISAP-JICA Stages de formation sur la théorie et les pratiques dans le domaine des statistiques officielles pour le suivi des objectifs de développement durable ^a		x	58 000		JICA, conseillers techniques
A1.3. ISAP-JICA Stage de formation sur les innovations dans le domaine des statistiques sur les objectifs de développement durable, notamment sur l’utilisation de nouvelles sources de données et méthodes ^a	x		10 000		JICA, conseillers techniques
A2. Organisation de stages de formation régionaux, sous-régionaux et nationaux dans des domaines statistiques					
A2.1. Stage de formation sur les mégadonnées au service des objectifs de développement durable	x		30 000	20 000	(À confirmer) République de Corée
A2.2. Thème en rapport avec les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (à confirmer)		x	30 000	20 000	(À confirmer) République de Corée
A2.3. Stage de formation sur la visualisation des données pour les objectifs de développement durable		x	15 000	15 000	(À confirmer) PARIS21
A2.4. Stage de formation sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable pour le travail décent		x	37 000	31 000	(À confirmer) OIT
A2.5. Stage de formation sur les statistiques relatives aux changements climatiques		x	50 000	-	Division de statistique de la CESAP
A2.6. Formation en ligne sur la statistique officielle	x			-	
A2.7. Formation en ligne sur les systèmes de comptabilité nationale (introduction)	x			-	
A2.8. Formation en ligne sur les systèmes de comptabilité nationale (niveau intermédiaire)		x		-	
A2.9. Formation en ligne sur les statistiques relatives à la pauvreté		x		-	
A2.10. Formation en ligne sur les statistiques relatives à la santé		x	8 000		
A2.11. Formation en ligne sur les statistiques relatives à l’éducation		x	8 000		
Formation dans les pays (6 fois par ans, à confirmer)	x	x	12 000	48 000	Institution du pays partenaire

* La version originale anglaise de la présente annexe n’a pas été revue par les services d’édition.

A4. Organisation de séminaires ou d'ateliers sur la gestion efficace et innovante dans le domaine des statistiques au service du développement					
A4.1. Séminaire de gestion pour les directeurs des bureaux de statistique nationaux		x	100 000	-	(À confirmer) Division de statistique des Nations Unies
A4.1. Séminaire pour les nouveaux directeurs des bureaux de statistique nationaux	x		15 000	15 000	(À confirmer) PARIS21
A4.3. Atelier sur la qualité des statistiques	x		-	50 000	(À confirmer) Division de statistique des Nations Unies, Japon
A4.4. Stages régionaux de formation sur la stratégie pour le développement des statistiques des pays		x	15 000	15 000	(À confirmer) PARIS21

^a À mettre au point conformément aux lois et règlements applicables au Japon et en tenant compte des crédits budgétaires annuels alloués pour l'exercice 2019.

Objectif B – Renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à dispenser des formations statistiques adaptées

(en dollars des États-Unis)

Produits et activités principales	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	Coût estimé pour l'ISAP	Estimation des ressources manquantes	Partenaires (contributions en nature)
B5. Création, mise en commun et utilisation d'une base de données répertoriant des experts en statistique permettant de faire appel aux services de formateurs ou de conseillers techniques externes					
B5.1. Création d'une base de données sur les formations dans le domaine des statistiques et les initiatives de renforcement des capacités dans la région à des fins d'échange d'informations ^b	x	x	1 500		Réseau
B5.2. Création d'une base de données recensant des spécialistes de la statistique ^b	x	x	1 500		Réseau

^b Le Gouvernement japonais prend en charge les coûts liés à la création de la base de données et l'ISAP se chargera d'alimenter la base de données une fois celle-ci achevée.

Objectif C – Renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux afin de promouvoir et de mobiliser les appuis pour le développement des statistiques

(en dollars des États-Unis)

Produits et activités principales	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	Coût estimé pour l'ISAP	Estimation des ressources manquantes	Partenaires (contributions en nature)
C1. Bon fonctionnement du Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique					
C1.2. Réunions du Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique		x	-	-	En conjonction avec une autre manifestation

Abréviations et acronymes :

OIT : Organisation internationale du Travail

JICA : Agence japonaise de coopération internationale

Réseau : Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique

PARIS21 : Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle

Annexe III

**État financier de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique
pour l'année s'achevant le 31 décembre 2018**
(en dollars des États-Unis)

<i>Recettes</i>	
Contributions	3 614 023
Intérêts créditeurs	89 685
Recettes totales	3 703 708
<i>Moins : dépenses</i>	
	(2 356 071)
Solde net (déduction faite des dépenses)	1 347 636
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2018	3 513 873
Solde au 30 septembre 2018	4 861 509

Annexe IV

**État financier de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique
pour l'année s'achevant le 31 décembre 2018, par projet**
(en dollars des États-Unis)

	<i>Contributions communes : projet de renforcement des capacités</i>	<i>Plan d'action régional pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales en Asie et dans le Pacifique (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>			
Contributions	3 474 303	139 720	3 614 023
Intérêts créditeurs	87 623	2 061	89 685
Recettes totales	3 561 926	141 781	3 703 708
<i>Moins : dépenses</i>	<i>(2 058 792)</i>	<i>(297 279)</i>	<i>(2 356 071)</i>
Solde net (déduction faite des dépenses)	1 503 134	(155 498)	1 347 636
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2018	3 282 592	231 281	3 513 873
Solde au 31 décembre 2018	4 785 726	75 783	4 861 509

Annex V

**Contributions en espèces versées à l'Institut de statistique pour l'Asie
et le Pacifique au titre de l'appui institutionnel pour l'année
s'achevant le 31 décembre 2018**
(en dollars des États-Unis)

<i>Pays/zone/organisation</i>	<i>Année s'achevant le 31 décembre 2018</i>	<i>Année s'achevant le 31 décembre 2017</i>
Australie	-	151 327
Azerbaïdjan	-	-
Bangladesh	-	5 000
Bhoutan	-	1 000
Brunéi Darussalam	30 000 ^a	15 000
Cambodge	2 000	2 000
Chine	70 000	70 000
Fédération de Russie	30 000	15 000
Fidji	9 510	9 472
Hong Kong (Chine)	30 000	30 000
Inde	25 000	-
Indonésie	30 000	30 000
Iran (République islamique d')	-	15 000
Japon	3 056 401 ^a	1 783 700
Kazakhstan	5 000	5 000
Kiribati	-	10 000
Macao (Chine)	20 000	20 000
Malaisie	-	20 000
Maldives	2 000	-
Mongolie	7 160	7 600
Myanmar	1 000	1 000
Pakistan	13 495	15 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	-
Philippines	18 735	-
République de Corée	57 881	56 000
Samoa	-	4 000
Singapour	15 000	15 000
Sri Lanka	10 000	10 000
Thaïlande	23 000	23 000
Timor-Leste	-	6 000
Tonga	-	15 000
Turquie	-	-
Tuvalu	1 121	-
Vanuatu	-	7 249
Viet Nam	17 000	17 000
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	139 720	-
Total	3 614 023	2 359 348

^a Somme reçue en 2018 pour le paiement des contributions pour 2017-2018.